

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'Administration	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
17	17	17



Date de la Convocation
22/04/2026

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Réunion du CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 29 avril 2026

N°2026-03-011

Objet :

**AFFECTATION DU
RÉSULTAT**

Exercice 2025

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE de THIZY LES BOURGS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la MAIRIE DE THIZY, sous la présidence de M. Rémi BERTHOUX, Président.

Etaient présents : BERTHOUX Rémi, BERTHIER Jacqueline, BUTTY Bernadette, BLANC Patricia, ALLOIN Laurence, TEXIER Noémie, ROBY Baptiste, BAYERON Isabelle, DUPUY Séverine, BROSSETTE Nicole, BURNICHON Henry, DELETRE Suzanne, DUMONTET Josiane, FLECK Odile, KORNPROBST Christophe, MARCHAND Bernadette, PATAY Nicole.

Absent(s) excusé(s) : -

Absent(s) : -

Secrétaire de séance : TEXIER Noémie

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

069-200037448-20260429-2026-03-011-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/05/2026

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2311-5, R2311-11 et R2312-12 ;

Vu la délibération n° 2026 / 02-11 du 25 février 2026 relative à la reprise anticipée des résultats 2025 ;

Le compte financier unique 2025 du budget principal Centre Communal d'Action Social fait ressortir les résultats suivants :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	3 035,00	78 616,03	81 651,03
	Recettes réalisées (1)	B	683,25	53 376,24	54 059,49
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	64 630,91	41 886,00	106 516,91
	Dépenses réalisées (1)	E	13 802,35	40 351,16	54 153,51
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B - E	-13 119,10	13 025,08	-94,02
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	61 595,91	-36 730,03	24 865,88
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	48 476,81	-23 704,95	24 771,86
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	48 476,81	-23 704,95	24 771,86

- Le déficit de fonctionnement est affecté comme suit :
23 704,95 euros au compte 002 en dépenses de fonctionnement ;
- L'excédent d'investissement est affecté comme suit :
48 476,81 euros au compte 001 en recettes d'investissement.

Le Conseil d'Administration, oui l'exposé, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
Approuve l'affectation des résultats 2025 du budget principal Centre Communal d'Action Social :

- ✓ 001 : 48 476,81 € (excédent d'investissement)
- ✓ 002 : 23 704,95 € (déficit de fonctionnement)

Ainsi fait et délibéré,
En séance, les jour, mois et an susdits.

La secrétaire
Noémie TEXIER



Le Président
Rémi BERTHOUX



Le Président,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon ou depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et/ou sa publication.